



## **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JANVIER 2022**

Modalités de mise à disposition et consultation des documents préparatoires  
(Articles R.22-10-23 et R.225-83 du Code de commerce)

Une Assemblée Générale Mixte de SYNERGIE se tiendra le mardi 25 janvier 2022 à 10 heures 30 dans les locaux de la Société situés au 160 Bis rue de Paris – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 17 décembre 2021 (bulletin n°151) et sera suivi de l'avis de convocation conformément à la réglementation en vigueur.

Les documents prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Les documents prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de la Société ([www.synergie.com](http://www.synergie.com)).

SYNERGIE

Siège social : 11 avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS  
Société Européenne au capital de 121.810.000 euros  
329 925 010 RCS PARIS

[www.synergie.com](http://www.synergie.com)